

Subjectivité Interactionnelle et Techniques d'Argumentation dans le Discours d'Emmanuel Macron face aux Gilets Jaunes

Riham Jaradat*, Husam Maa'ya

Département de Langues Modernes, Université de Yarmouk, Jordanie

Received on: 22-12-2021

Accepted on: 30-6-2022

Résumé

Cette étude se veut une analyse discursive des procédés linguistiques de l'argumentation dans le discours politique du Président français Emmanuel Macron qu'il avait prononcé le 10 décembre 2018 en réponse aux Gilets Jaunes. Elle vise également à mettre en exergue les principales stratégies argumentatives auxquelles recourt le Président dans l'objectif d'influencer son public. Le discours macronien est un discours argumentatif par excellence, empreint de subjectivité langagière et a une dimension dialogique. Les deux stratégies essentielles récurrentes sont la défense de sa propre thèse et la réfutation de la thèse adverse. Macron présente une image valorisante de lui-même et tente d'adhérer le public à son acte d'énonciation.

Mots-clés : Argumentation, Discours Politique, Procédés Discursifs, Stratégies Argumentatives, Énonciation.

Interactional Subjectivity and Argumentation Technics in Emmanuel Macron's Speech Responding to "Yellow Vests" Movement

Abstract

This paper is intended to be a discursive analysis of the linguistic processes of argumentation in the political speech French President Emmanuel Macron gave on December 10, 2018 in response to the "Yellow Vests" movement. It also aims at highlighting the main argumentative strategies used by the President to influence his audience. This discourse is mainly characterized by its argumentative dimension imbued with language subjectivity and dialogism. The two main recurring strategies are the defense of one's thesis and the refutation of the opposing thesis. Macron presents a rewarding image of himself and tries to make the public adhere to his enunciation act.

Keywords: Argumentation, Political Discourse, Discursive Processes, Argumentative Strategies, Enunciation.

1. Introduction

Depuis la nuit des temps, l'être humain ne cesse de recourir à la parole pour communiquer ses pensées et ses croyances. Comme tout échange oral ou écrit est intrinsèquement lié à une visée

© 2022 JJMLL Publishers/Yarmouk University. All Rights Reserved.

* Doi : <https://doi.org/10.47012/jjml.15.3.13>

* Corresponding Author: rihamja@yu.edu.jo

communicative, persuader ou convaincre ses interlocuteurs figure à la tête des objectifs communicationnels de certains discours. Tout en recherchant à prouver la validité d'un propos, ces derniers se structurent en fonction du public auquel ils s'adressent. De nos jours, les moyens de communication se sont multipliés et les canaux à travers lesquels l'on peut exprimer ses intentions ou ses croyances se sont eux aussi largement multipliés. Partant de la presse écrite et passant par la télévision et d'autres moyens audiovisuels, sans oublier les réseaux sociaux et les autres moyens technologiques de télécommunication, les discours doivent être attentivement construits et minutieusement ciblés pour qu'ils puissent influencer le public. Étant considéré comme une pratique communicationnelle, le discours est un moyen d'échange verbal qui se construit comme un ensemble cohérent de phrases produites dans un contexte extralinguistique spécifique et qui vise à réaliser certaines visées interactionnelles. Quand celles-ci sont de nature argumentative, le discours implique également l'usage individuel de la langue qui s'appuie alors sur la capacité personnelle à pouvoir formuler un discours convaincant.

L'argumentation est considérée comme le raisonnement cohérent qui doit aboutir à une conclusion. Elle est vue comme un amalgame de valeurs qui ont pour but de faire adopter un enchaînement d'idées par l'auditoire (Amossy 2012, 2). Un argument est vu comme une déclaration finale qui revendique la légitimité sur la base de la raison. Il sert souvent à souligner, à clarifier mais surtout à persuader le public d'accepter de nouveaux points de vue et d'adopter un nouveau comportement. Le discours argumentatif est considéré comme une forme d'interaction dans laquelle les interactants maintiennent des positions incompatibles et où l'interlocuteur est considéré « *non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en en proposant des nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée* » (Amossy 2008, 7). L'argumentation est, dans ce sens, perçue comme l'art de la négociation des visions. Le sujet parlant a donc besoin d'un nombre d'outils et de moyens linguistico-discursifs par lesquels il essaie d'assurer la crédibilité de la thèse qu'il avance ou au contraire de réfuter celles avancées par des autres. Comme le souligne Plantin (2016), l'argumentation est non seulement une activité langagière, mais aussi "un processus social" dans lequel les arguments doivent s'ajuster à la logique d'autrui. Toute argumentation qui ne tient pas compte des critères de l'interlocuteur n'a que peu de chances d'inclure ce dernier dans la sphère d'énonciation du locuteur. L'argumentation est définitivement un processus dialogique régi par le principe d'altérité mais aussi par celui d'influence.

2. Méthodologie et corpus

Partant de ce principe, cette étude abordera l'argumentation du point de vue pragmatique-énonciatif. Elle s'inscrit dans une optique analytique à la fois des stratégies et des procédés discursifs d'argumentation qui sous-tendent la structuration du discours télévisé prononcé par le Président français Emmanuel Macron sur *France 2* le 10 décembre 2018¹ en réponse aux réclamations faites par le mouvement de protestation baptisé "Les Gilets Jaunes". Ce discours a le mérite de représenter un exemple parfait du discours politique argumentatif empreint de subjectivité (Benveniste 1966, 1974, Kerbrat-Orecchioni 1980) et de dialogisme interactionnel (Bakhtine 1977). Nous menons, dans un premier temps,

une analyse discursive de certaines marques de subjectivité langagière (pronoms personnels, verbes, adjectifs...) qui servent de procédés discursifs d'argumentation tant qu'elles projettent les images que l'orateur conçoit de lui-même et de ses adversaires. Le choix de ces marques de subjectivité s'est opéré en fonction de leur fréquence statistique dans le discours macronien; nous avons recouru au logiciel *Tropes* (version 8.5 français) pour effectuer cette analyse quantitative. Il s'agit, ensuite, de dégager la dimension dialogique de ces marques de subjectivité langagière dans un cadre argumentatif. Enfin, nous examinons de près les termes et énoncés linguistiques qui reflètent les stratégies argumentatives sous-jacentes telles que la démonstration, la réfutation, la concession et la confrontation.

3. Le cadre conceptuel de l'étude

3.1 Discours et Discours politique

Dans son ouvrage *Éléments de Linguistique Textuelle*, Adam définit le discours comme «*un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps)* » (1990, 23). Le discours est donc un ensemble d'énoncés qui ne véhiculent un sens que lorsqu'ils se mettent en étroite relation avec leurs conditions de production. Cette notion de *conditions de production* renvoie chez Maingueneau à la notion de «*contraintes qui régissent la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique* » (1991, 15). Le discours est une entité complexe qui se manifeste sous plusieurs dimensions: linguistique, sociologique et communicationnelle. La première dimension considère le discours dans ses propriétés textuelles; la dimension sociologique, elle, situe le discours dans son contexte socio-historique de production alors que la dimension communicationnelle présente le discours comme une interaction finalisée (Cobb 2009, 42). C'est la raison pour laquelle la dimension interactive du discours occupera une place centrale dans cette analyse qui reflète les intentions communicatives du Président Macron, les finalités de son discours ainsi que les stratégies discursives auxquelles il recourt. Le discours politique, qui est lui aussi régi par des contraintes de production historiquement et culturellement déterminées, est censé remplir plusieurs fonctions pragmatico-énonciatives qui varient selon les différentes activités politiques.

La communication est l'un des principaux piliers de la politique puisque la langue y est utilisée sous diverses formes et à différents niveaux de communication: discours télévisés, communiqués de presse, brochures, manifestes, publicités, etc. D'après Charteris-Black, l'on remarque que «*dans tous les types de systèmes politiques, de l'autocratie à la démocratie en passant par l'oligarchie, les dirigeants se sont appuyés sur la parole pour convaincre les autres des avantages qui découlent de leur leadership* » (2011, 2). Le langage est une arme à double tranchant dans les discours politiques parce qu'il peut efficacement éviter des conflits mais aussi susciter des controverses en rien de temps. L'expression et les choix linguistiques des politiciens déterminent, dans une large mesure, s'ils réussiront ou non leur carrière. Van Dijk (2001), quant à lui, cherche à établir une relation entre le discours et les idéologies politiques en termes de structures de discours politiques. Il considère le discours comme un moyen d'acquérir,

d'exprimer et de propager des idéologies politiques. Le discours politique peut donc être perçu comme un lieu où s'affrontent instance politique et instance citoyenne (Charaudeau 2005).

Le rapport langue-politique tel que l'entend Foucault (1969) considère le discours comme une pratique matérielle historiquement déterminée et par laquelle s'exercent les rapports du pouvoir. C'est une communication réalisée dans des pratiques discursives. Le discours politique décrit le mode de pensée formel qui s'exprime par et au moyen de la langue. Il représente également une sorte de frontière sociale censée déterminer ce qui peut être dit sur certaines questions. Il implique des discours produits à l'égard de questions politiques concrètes (le langage en politique) tout comme l'utilisation réelle du langage par des acteurs politiques institutionnels (le langage des politiciens).

3.2 L'argumentation dans le discours politique

Aucune raison logique ne pousse à présenter un discours à moins d'avoir un argument à faire valoir. L'orateur prononce habituellement un discours parce qu'il croit qu'il a quelque chose de grande valeur à dire à un auditoire donné, et qu'il a des raisons de croire que cet auditoire souhaite être informé de son point de vue. Malgré le grand nombre de définitions que le mot "argument" a reçu, il est préférable de le considérer comme une explication des raisons pour lesquelles on croit qu'une chose est vraie. De ce fait, on peut considérer le discours politique comme l'échange formel de points de vue raisonnés sur des pistes d'action possibles pour résoudre un problème de société.

L'objectif essentiel de l'argumentation serait d'agir sur les croyances puisque tout argument prétend intervenir sur une opinion ou une représentation (Charaudeau 2002, 67). Un argument ne se nourrit pas de principes purement logiques dans la mesure où il est fondé sur des prémisses mais aussi sur des stratégies et des procédés de raisonnement dont les visées argumentatives (affectives, rationnelles, etc.) sont fort variées. L'argumentation est un élément primordial dans tout discours politique car l'orateur devrait trouver les meilleurs arguments possibles pour défendre sa thèse et/ou réfuter celle(s) de son (ses) adversaire(s). Comme le discours politique est orienté vers la sensibilité du public, l'orateur doit prévoir les conclusions aussi bien positives que négatives de ses arguments. Les fréquences lexicales dans un discours politique constituent certes la clé d'analyse discursive des arguments, mais les dimensions psycho-affective, sociale et même culturelle ont des valeurs argumentatives qui ne doivent pas s'échapper à l'analyste. Les types d'arguments avancés suivront alors les visées pragmatiques du discours et s'organiseront selon leurs fonctions discursives. Ainsi, un argument peut-il avoir une fonction persuasive lorsque l'orateur veut impliquer son (ses) interlocuteur(s) dans son territoire, ou bien une fonction polémique si l'orateur choisit de ridiculiser la thèse adverse afin de la réfuter.

3.3 L'argumentation dans le langage

La théorie de l'argumentation étudie, sous un angle interdisciplinaire, la façon dont les conclusions peuvent être atteintes par un raisonnement logique, c'est-à-dire par des revendications fondées sur des prémisses. Ce raisonnement s'intéresse tout particulièrement aux règles et procédures d'inférence et de logique déduites dans des contextes artificiels ou réels. Selon Jory (2016), l'argumentation comprend les techniques de délibération et de négociation qui concernent les procédures de prise de décision. Elle aide

ainsi les gens à défendre leurs croyances ou leurs intérêts personnels – ou à choisir de les changer – dans un échange rationnel ou dans une discussion commune. Dans cette optique, qui est celle d'Aristote, discours rhétorique et argumentation sont étroitement liés. La fameuse trilogie d'Aristote *Ethos*, *Pathos*, *Logos* inspire largement les linguistiques de l'énonciation que ce soit dans le cadre d'une théorie de la polyphonie (Ducrot 1984) ou dans celui de la subjectivité langagière (Kerbrat-Orecchioni 1980).

3.3.1 Argumentation et énonciation

Les recherches menées par Ducrot (1984) sur les *présupposés* en tant que contenus de types particuliers inscrits dans les énoncés ont largement mis l'accent sur leurs dimensions relationnelle et polyphonique. Un *présupposé* met en scène plusieurs énonciateurs qui représentent, chacun, une opinion ou une entité énonciative distincte. Ducrot (2004) inscrit l'argumentation dans une perspective pragmatico-énonciative et distingue entre deux types d'argumentation: rhétorique et linguistique. Pour lui, l'argumentation rhétorique représente « *l'activité verbale visant à faire croire quelque chose à quelqu'un* » (2004, 17). Or, l'argumentation linguistique se compose des « *segments de discours constitués par l'enchaînement de deux propositions A et C, reliées implicitement par un connecteur de type de, donc, alors, par conséquent... J'appellerai A l'argument et C la conclusion* » (2004, 17.). L'argumentation linguistique se présente donc comme l'outil ou le procédé par lequel l'argumentation rhétorique peut être mise en œuvre. On parle, à ce propos, de "pragmatique intégrée". Ce modèle considère que la dimension pragmatique d'un énoncé est inscrite dans la langue elle-même et non dans une situation particulière. Selon cette perspective, les relations qui s'établissent entre les énoncés sont des relations argumentatives et non pas déductives. Autrement dit, les règles argumentatives qui décident des enchaînements des énoncés et de leurs interprétations ne sont pas gouvernées par des règles ou des principes logiques et déductifs mais plutôt par des lieux argumentatifs communs. La théorie de l'argumentation développée par Ancombre et Ducrot (1983) « *prolonge la sémantique de l'énonciation d'É. Benveniste (1902-1976), notamment axée sur l'identification des formes de la subjectivité linguistique* » (Sarfati 2002, 56). Le sens d'une phrase comporte deux composants complémentaires: linguistique et rhétorique. Le premier garantit une construction de la phrase conforme aux règles sémantico-syntaxiques de la langue alors que le deuxième place la phrase dans son contexte d'énonciation afin de lui attribuer un sens en fonction des lois de discours. Les mots résultants sont des *mots de discours* auxquels on attribue de nombreuses fonctions pragmatiques et argumentatives potentielles (Sarfati 2002, 57-58). L'argumentation, comme l'explique clairement Plantin, est « *une opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un énoncé moins assuré (moins acceptable), la conclusion* » (1996, 24). Dans la théorie du sens proposée par Ducrot, la *valeur argumentative* de tout énoncé est préalable à l'énoncé lui-même dans le sens où le caractère argumentatif de l'énoncé représente son caractère original ou intrinsèque. Dans cette optique, la dimension argumentative du discours se situe au premier plan par rapport à sa dimension informative.

3.3.2 Argumentation et subjectivité langagière

Benveniste (1974) montre que les formes linguistiques exprimant l'expérience de la subjectivation sont des éléments inhérents à toutes les langues. C'est grâce à ces formes linguistiques de subjectivité que le sujet énonciateur se pose en tant que tel dans l'énonciation. Tout discours est empreint de subjectivité tant que l'énonciateur y laisse, consciemment ou non, des traces plus ou moins explicites de sa présence dans le discours (Kerbrat-Orecchioni 1980). Au même temps que Benveniste parle de *déictiques personnels et spatio-temporels*, Kerbrat-Orecchioni recense tous les *termes axiologiques* de la langue qui expriment la subjectivité affective ou évaluative.

Le discours argumentatif, étant ancré dans la situation d'énonciation, comprend certainement plusieurs marques de subjectivité langagière grâce auxquelles l'orateur marque ses positions vis-à-vis des thèmes du discours tout comme des thèses adversaires. Il s'engage, de la sorte, dans son argumentation et se pose comme sujet énonciateur capable d'assumer la responsabilité de ses énoncés. De plus, il peut impliquer son (ses) destinataire(s) dans son raisonnement lorsqu'il recourt aux marques d'adresse, aux injonctions ou aux questions rhétoriques. Son objectif étant alors d'impliquer son destinataire dans le même acte d'argumentation et donc dans la même sphère d'énonciation.

4. Analyse des procédés discursifs de l'argumentation dans le discours du Président Macron

4.1 De la subjectivité dans l'argumentation

Pour que tout discours argumentatif puisse atteindre ses visées communicatives, l'orateur se trouve contraint de recourir à divers procédés discursifs d'argumentation qui ont pour but général de réaliser les stratégies argumentatives sous-tendant le discours. Par procédés discursifs d'argumentation, nous entendons l'ensemble des termes et marqueurs linguistiques de subjectivité qu'un orateur choisit dans l'objectif d'influencer son audience. Les marqueurs linguistiques de l'énonciation sont les meilleurs outils d'expression de soi. L'emploi énonciatif des déictiques personnels notamment les marques de la 1^{ère} personne du singulier et du pluriel permettent à tout orateur de s'affirmer comme une entité énonciative distincte (*je*) ou appartenant à une entité plurielle et collective (*nous*). Les déictiques ou embrayeurs personnels sont des unités linguistiques inséparables du sujet de l'énonciation et dont la valeur varie selon le cadre d'énonciation. Les procédés qui nous intéressent particulièrement ici sont les modalités du dire de l'orateur (le Président Macron) qui lui permettent de véhiculer une image recherchée de lui-même (*ethos*), les liens dialogiques qu'il entretient avec son auditoire (les téléspectateurs français) et la représentation qu'il fait de ses adversaires (les Gilets Jaunes).

Les déictiques personnels

Les marques linguistiques de la personne sont fréquentes dans le discours macronien. À ce titre, nous avons effectué une analyse quantitative de la fréquence des termes à valeur axiologique ou modale figurant dans le discours du Président Macron grâce au logiciel *Tropes* (Version 8.5 français)². Les résultats montrent que le '*je*' d'énonciation y apparaît 49 fois (soit 34% de la totalité des marques linguistiques de personne). Il permet premièrement au Président Macron de s'affirmer en tant que

locuteur-énonciateur et de s'impliquer dans son discours. Il assume alors la responsabilité de son acte d'énonciation et recourt aux verbes de croyance, de volonté et de sentiments à l'aide desquels il exprime ses propres engagements, convictions ou préoccupations.

(Ex.1) : *Je ne veux pas la réduire aux comportements inacceptables que je viens de dénoncer. Ce fut d'abord la colère contre une taxe.*

(Ex. 2) : *J'ai donné en ce sens au gouvernement les instructions les plus rigoureuses.*

(Ex. 3) : *Je prends ma part de cette responsabilité. Il a pu m'arriver de vous donner le sentiment que ce n'était pas mon souci, que j'avais d'autres priorités.*

Les modalisateurs

L'emploi des verbes *subjectifs* dits aussi *modalisateurs* (vouloir, ressentir, prendre ma part de responsabilité ...) indique, d'une part, que le Président Macron se présente comme le sujet empirique de l'énonciation, c'est-à-dire comme le producteur réel des énoncés, et que, d'autre part, le Président ose exprimer ses sentiments et notamment ses prises de position vis-à-vis des proclamations des Français. Ce procédé lui permet d'exprimer son adhésion, en tant que sujet parlant, à ses croyances et d'indiquer en même temps le "degré" par lequel il y adhère; d'où l'utilisation des verbes comme (croire, confirmer, etc.).

(Ex. 4) : *je crois plus que tout dans notre pays et que je l'aime.*

(Ex. 5) : *L'investissement dans la Nation, dans l'école et la formation est inédit et je le confirme.*

L'abondance avec laquelle le verbe vouloir (conjugué à la 1^{ère} personne du singulier) est utilisé (12 fois) est certes significative. Il indique à quel point le Président tient à confirmer sa volonté et sa position en tant que Président ayant l'autorité et le pouvoir de prendre des décisions importantes.

(Ex. 6) : *C'est d'abord l'état d'urgence économique et sociale que je veux décréter aujourd'hui.*

(Ex. 7) : *Je veux que soit posée la question de l'organisation de l'État, de la manière dont il est gouverné et administré depuis Paris, sans doute trop centralisé depuis des décennies ...*

De plus, le 'je' d'énonciation sert à confirmer la volonté du Président de s'engager personnellement dans le changement auquel aspirent les Français. Macron veut se montrer comme un président engagé pour le bien de son peuple; un président sérieux et ferme qui intervient directement et prend des réformes "réelles" vis-à-vis de la crise à laquelle il est confronté :

(Ex. 8) : *je rencontrerai moi-même les maires de France*

(Ex. 9) : *je veux en assurer moi-même la coordination ...*

Les 'je' et 'nous' d'énonciation

Le 'je' d'énonciation sert également à donner au discours du Président une dimension plus "humaine" dans le sens où ce dernier se montre comme un individu qui éprouve des émotions aussi bien positives que négatives vis-à-vis des événements :

(Ex. 10) : *Je la ressens comme juste à bien des égards...*

(Ex. 11) : *Si je me suis battu pour bousculer le système politique en place, les habitudes, les hypocrisies, c'est précisément parce que je crois plus que tout dans notre pays et que je l'aime.*

Outre le 'je', Macron choisit de passer dans beaucoup d'énoncés au pronom 'nous' qui indique un certain changement au niveau des valeurs pragmatICO-argumentatives véhiculées. Le 'nous' apparaît trente-six fois dans le discours macronien (soit 25% de la totalité des marques de personne). Le pronom 'nous' désigne généralement la première personne du pluriel et représente une entité collective dont le sujet parlant fait partie. Cependant, ce pronom pose des problèmes quant à l'identification de son référent parce qu'il ne correspond pas toujours au pluriel du pronom 'je'. Autrement dit, le pronom 'nous' n'est pas un véritable pluriel de 'je' sauf dans le cas où il s'agit d'une sorte de rédaction collective qu' Amossy (2010) appelle un "locuteur collectif". C'est aussi une jonction entre le 'je' et le 'non-je' (Benveniste, 1974). Il peut s'agir en fait d'un 'nous' inclusif qui inclut le locuteur et son (ses) interlocuteur(s) ou bien d'un 'nous' exclusif qui, au lieu d'inclure les interlocuteurs de l'énonciation, regroupe d'autres entités absentes de la situation d'énonciation; et ce sans oublier d'autres valeurs rhétoriques que le 'nous' peut recouvrir telle que la valeur de majesté (*Nous le Roi X...*) ou bien celle de modestie ou dite d'auteur qui figure particulièrement dans les discours à visée didactique. Tous les exemples recensés du 'nous' que le Président Macron utilise dans son discours appartiennent à la première catégorie, c'est-à-dire à celle qui inclut locuteur-énonciateur (le Président Macron) et interlocuteurs (télé spectateurs de France 2 représentant le peuple français) :

(Ex. 12) : *Nous avons tous vu le jeu des opportunistes qui ont essayé de profiter des colères sincères pour les dévoyer.*

(Ex. 13) : *Nous avons tous vu les irresponsables politiques dont le seul projet était de bousculer la République, cherchant le désordre et l'anarchie.*

(Ex. 14) : *Je le veux pour nous tous Français...*

(Ex. 15) : *Nous devons avant toute chose, assumer tous ensemble tous nos devoirs.*

Dans ce type d'énoncés, le Président Macron veut se présenter comme un citoyen français qui partage avec l'ensemble des Français les mêmes réactions et aspirations. Il est en train de nouer une certaine complicité avec ses interlocuteurs et d'inciter leurs accords pour qu'ils assument avec lui la responsabilité de son énonciation. Le 'nous' inclusif a également pour fonction de rapprocher les deux instances énonciatives (Président et Français) l'une de l'autre en donnant aux télé spectateurs l'impression que l'orateur est l'un des leurs et qu'il comprend véritablement leurs problèmes et souffrances. Macron veut créer l'image d'un président solidaire, bienveillant et capable de se montrer compréhensif et indulgent.

L'évaluation axiologique

Le discours macronien témoigne d'un grand nombre de traces de subjectivité langagière qui renvoient au rapport que le locuteur établit avec son propre propos. Macron recourt fréquemment aux termes axiologiques (adjectifs, adverbes, verbes ou substantifs) qui ont pour vocation modale d'exprimer la volonté, l'émotion ou bien l'évaluation de l'orateur. Les marques axiologiques d'évaluation renvoient à tous termes permettant à l'énonciateur d'exprimer « *un jugement de valeur de type bon/mauvais (souhaitable/regrettable...) ou une réaction affective empreinte d'une telle appréciation* » (Jackiewicz 2014, 5). L'analyse quantitative des termes axiologiques dans le discours du Président Macron montre que

seuls les adjectifs subjectifs (en nombre de 43) représentent 50.6% de la totalité des adjectifs y figurant. Le lexique affectif est l'un des procédés essentiels de l'argumentation; d'où l'impossibilité d'exclure les sentiments d'un discours politique. Le Président français, qui cherche le soutien du public, entame son discours avec une série de termes axiologiques qualifiant les événements passés de "*revendications légitimes*" mêlées à de "*violences inadmissibles*". Il qualifie ses adversaires "*d'opportunistes*" et "*d'irresponsables politiques cherchant le désordre et l'anarchie*". Il annonce, dès le début de son discours, sa position vis-à-vis de ceux ayant déclenché "*les événements*" et "*les violences*" et que "*ces violences ne bénéficieront d'aucune indulgence*". Le but manifeste de ces termes est d'attribuer à ses adversaires – ceux ayant profité des manifestations – une image négative. Macron cherche à prouver que les Français ayant participé aux manifestations ont été manipulés par ces instances qu'il ne nomme pas explicitement et qui ont un objectif qui va au-delà du refus de la taxe sur le carburant : celui de "*semer l'anarchie et le désordre*". À travers cette image, il veut gagner à ses côtés tous ceux qui sympathisent avec les Gilets Jaunes mais également ceux qui participent à ce mouvement en leur prouvant qu'ils étaient manipulés par ces gens-là. Ainsi, réalise-t-il plusieurs objectifs argumentatifs : en disqualifiant ses adversaires (les manipulateurs) et en faisant appel aux sentiments des Français, il engage, indirectement, ces derniers à en former une opinion critique :

(Ex. 16) : *Mais au début de tout cela, je n'oublie pas qu'il y a une colère, une indignation et cette indignation, beaucoup d'entre nous, beaucoup de Français peuvent la partager et celle-là, je ne veux pas la réduire aux comportements inacceptables que je viens de dénoncer.*

Il enchaîne par la suite avec une série de phrases qui font explicitement appel aux émotions des Français :

(Ex. 17) : *C'est celle du couple de salariés qui ne finit pas le mois et se lève chaque jour tôt et revient tard pour aller travailler loin. C'est celle de la mère de famille célibataire, veuve ou divorcée, qui ne vit même plus, qui n'a pas les moyens de faire garder les enfants et d'améliorer ses fins de mois et n'a plus d'espoir. [...] C'est celle des retraités modestes qui ont contribué toute leur vie et souvent aident à la fois parents et enfants et ne s'en sortent pas.*

Le discours politique n'a pas uniquement pour but d'influencer les croyances des gens; il vise aussi à attirer leur attention au travers des sentiments qui jouent un rôle primordial d'autant que « *le but de l'argumentation n'est pas de faire accepter une thèse mais de provoquer une démarche voulue* » (Segura 2007, 16). Les termes axiologiques aident donc le président français à porter des jugements sur les événements et ceux les ayant déclenchés d'un côté, à inciter les Français à le soutenir dans son argumentation et à s'impliquer dans une démarche évoquée implicitement (se méfier des "*opportunistes*") de l'autre côté. L'argumentation consiste ici à faire appel aux émotions via les termes axiologiques dans le but de solliciter la solidarité et l'appui des Français.

4.2 La dimension dialogique de l'argumentation dans le discours macronien

Tout discours politique est par nature un discours *dialogique* dans le sens où il s'adresse à un destinataire et anticipe une réaction éventuelle de la part de celui-ci. La linguistique énonciative prend en

compte dans ses analyses cette dimension interactionnelle du discours puisqu'elle considère le destinataire comme une entité jouant un rôle considérable dans la construction du discours : son interprétation du message indique que l'énoncé n'est pas un objet fermé et que le sens n'est jamais achevé. L'orateur devrait donc être conscient du rôle actif du destinataire dans l'interprétation du sens et choisir des termes d'adresse qui seront en parfaite adéquation avec ses stratégies argumentatives.

L'un des procédés essentiels de l'argumentation consiste à s'adapter à son auditoire ; il s'agit en fait «*de miser sur les points d'accord. L'orateur, en établissant son discours sur des prémisses acceptables par l'auditoire, emporte l'adhésion de celui-ci* » (Segura 2007, 22). Dès le début de son discours, Macron recourt à ce procédé argumentatif en rappelant le droit à la liberté d'expression si chère aux Français :

(Ex. 18) : *Notre liberté n'existe que parce que chacun peut exprimer ses opinions, que d'autres peuvent ne pas les partager sans que personne n'ait à avoir peur de ces désaccords.*

Le président français a donc pour but de réviser cette valeur commune de liberté d'expression pour que le public français s'en souvienne. Il justifie ainsi la suite de ses propos et refuse catégoriquement «*qu'on s'attaque à un policier, à un gendarme, qu'on dégrade un commerce ou des bâtiments publics* ». Le choix d'évoquer la valeur de liberté d'expression au début de son discours reflète son désir d'approcher les Français à travers leur système de valeurs. Il cherche incontestablement leur appui tout en introduisant des faits généralement approuvés et acceptables. Il en va de même avec les sujets qui inquiètent le plus les Français dans leur vie quotidienne : la fiscalité, le logement, les problèmes climatiques, etc.

(Ex. 19) : *Je veux que soit posée la question de l'équilibre de notre fiscalité pour qu'elle permette à la fois la justice et l'efficacité du pays. Je veux que soit posée la question de notre quotidien pour faire face aux changements climatiques : se loger, se déplacer, se chauffer.*

Afin de garantir l'adhésion des Français à son raisonnement, en particulier ceux qui n'adoptent pas la même idéologie que lui, le Président français débute ses propos par les prémisses conventionnelles.

La présence du public dans le discours s'avère encore plus explicite grâce aux pronoms d'adresse que l'orateur utilise pour désigner ses destinataires. La forme principale témoignée dans le discours du Président Macron est l'utilisation du pronom personnel de la deuxième personne du pluriel 'vous'. Il va sans dire que ce pronom qui désigne une entité plurielle peut également se référer en français à une entité individuelle (le 'vous' dit de politesse ou de respect). Le pronom personnel 'vous' apparaît 12 fois dans le discours du Président : «*je veux vous le dire d'emblée* », «*il a pu m'arriver de vous donner le sentiment que ce n'était pas mon souci* », «*mon seul souci, c'est vous ; mon seul combat, c'est pour vous* », etc. Le 'vous' correspondrait ici à un 'tu' au pluriel (tu + tu + tu ...). Outre le contexte qui le suggère, l'on sait que le 'vous' de politesse/respect implique, à cause de sa valeur formelle, une forme de distance. Si l'on présumait que le Président s'adressait individuellement à chaque citoyen, on pourrait percevoir le 'vous' de politesse comme une marque de distance. Mais il est fort probable que le Président s'adresse aux Français en tant qu'une seule entité unie, solidaire et homogène (malgré leurs diversités) et dans ce cas, la valeur plurielle de 'vous' répondrait mieux aux visées argumentatives du Président et aux attentes des Français. Sans tenir compte des avis des uns et offenser ceux des autres, la marque du pluriel sert à

surmonter justement cette divergence des individus composant le public. Le public est ainsi désigné en fonction du rôle qu'il remplit dans l'acte d'énonciation, c'est-à-dire celui du récepteur collectif.

Contrairement aux pronoms '*je*', '*nous*' et '*vous*' qui renvoient généralement à des personnes identifiées dans l'échange communicationnel, certaines locutions renvoient à des instances énonciatives mises à l'écart, c'est-à-dire à l'extérieur de l'échange linguistique actuel. Tel est le cas du pronom de la 3^{ème} personne du pluriel '*Ils*' qui figure dans quelques énoncés comme « *Ils ont mêlé des revendications légitimes et un enchaînement de violences inadmissibles* ». Il est à signaler que même si le pronom '*ils*' employé ici comme un élément anaphorique qui remplace le groupe nominal (les événements), son référent "les événements" est employé à la place du sujet ayant accompli l'action, c'est-à-dire, les manifestants. Il s'agit de placer les manifestants dans « *un univers extérieur; celui de la non-personne par opposition aux personnes de l'échange linguistique* » (Maingueneau 1999, 23). En les renvoyant à la catégorie de la non-personne, ces Gilets Jaunes qui « *ne bénéficieront d'aucune indulgence* » se trouvent exclus de l'énonciation; l'orateur semble leur préférer « *un rôle uniquement passif dans l'acte de langage* » (Cervoni 1987, 30). Cette distinction de l'auditoire en trois catégories : '*nous*', '*vous*' et '*ils*' a pour but de créer « *une sorte d'opposition entre ceux qui pensent comme lui [l'orateur] et ceux qui s'opposent à ses idées* » (Segura 2007, 28). Notons qu'à aucun moment le président français ne prononce explicitement le terme de "Gilets Jaunes" et ce contrairement à un discours antérieur daté du 27 novembre 2018 où il réfère à ces instances énonciatives comme les "représentants des Gilets Jaunes". Ce qui prouve une fois de plus que le choix d'exclure les Gilets jaunes de l'acte d'énonciation est un choix délibéré de la part du Président.

S'adresser au public dans un discours sans pour autant l'interpeller directement est un procédé rhétorique très fréquent. L'une de ces formes est l'interrogation ayant plusieurs valeurs pragmatiques qui vont au-delà d'une simple demande d'informations. Les interrogations dont témoigne le discours macronien peuvent être classées sous la catégorie de l'interrogation dite "réprobatrice". Cette interrogation prend la forme d'un faux questionnement exprimant l'étonnement ou l'exclamation et permet ainsi au locuteur d'exprimer son désaccord avec la thèse adverse. C'est un moyen par lequel le locuteur vise la complicité de son auditoire et cherche à avancer des arguments valides. L'interrogation fonctionne, dans ce cas, comme une prémisse à valeur argumentative qui vient appuyer la conclusion soutenue par le locuteur. Dans l'exemple suivant, Macron pose une fausse question qui vise à accentuer la conclusion présentée sous forme de réponse :

(Ex. 20) : *Je sais que certains voudraient dans ce contexte que je revienne sur la réforme de l'impôt sur la fortune mais pendant près de 40 ans, il a existé ; vivions-nous mieux durant cette période ? Les plus riches partaient et notre pays s'affaiblissait.*

4.3 Les stratégies argumentatives du discours présidentiel

Les stratégies argumentatives signifient l'ensemble d'actions coordonnées et des manœuvres que l'orateur met en pratique en vue d'atteindre les buts précis de convaincre, persuader ou faire changer les positions de l'audience. Tout type d'argument se fonde sur des stratégies, autrement dit, sur une démarche

rigoureusement choisie à la lumière du sujet (ou de la thèse) à soutenir et de l'interlocuteur à convaincre. L'une des stratégies consiste à soutenir un point de vue ou une thèse en exprimant des arguments qui démontrent sa validité ; celle-ci peut être réalisée à travers une réfutation de la partie adverse. Si tel est le cas, le sujet parlant s'efforcera de dévaloriser et de disqualifier les arguments et les points de vue qui s'opposent aux siens; il avancera des "contre-arguments" ou des "contre-exemples" tout en soulignant les points de faiblesse des arguments de l'opposant. Il peut aussi, sarcastiquement, prétendre insister complètement sur l'argumentation opposée en la développant dans les aspects les plus subtils pour mieux montrer ses contradictions et incohérences; ensuite, il invite l'interlocuteur à se rendre compte, personnellement, du fait que ce point de vue ne peut être soutenu.

Les stratégies de démonstration et de réfutation

Les stratégies argumentatives les plus fréquentes³ consistent à ce que l'orateur cherche à *défendre sa thèse* et/ou à *réfuter celle de son (ses) adversaire(s)*. Le choix d'une stratégie argumentative se détermine à la lumière de la situation d'argumentation, de l'enjeu ou du thème du discours. Avec la première stratégie, l'orateur choisit d'argumenter en faveur de sa thèse en la plaçant en tête du raisonnement et/ou en conclusion. Elle est alors défendue grâce à un lexique axiologique à connotations positives et valorisantes. Avec cette stratégie, l'orateur cherche à associer le public à sa thèse et à créer une attitude positive envers elle. Les marques linguistiques de subjectivité que nous avons analysées précédemment ont pour vocation d'argumenter en faveur de la position du Président Macron comme le montrent ces extraits du discours présidentiel :

(Ex. 21) : *C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner.*

(Ex. 22) : *Nous voulons bâtir une France du mérite, du travail, une France où nos enfants vivront mieux que nous.*

(Ex. 23) : *Je veux renouer avec une idée juste.*

Macron défend donc sa thèse qui dit qu'il n'y aura pas de place à l'anarchie ni au désordre en France, et qu'État et citoyens doivent travailler ensemble pour réaliser le projet commun d'une meilleure France.

Néanmoins, le discours est semé de termes portant des jugements de valeurs négatifs vis-à-vis de certaines instances énonciatives. C'est ainsi qu'E. Macron qualifie les événements passés de "*violences inadmissibles*"; les politiques "*d'irresponsables*" et les comportements "*d'inacceptables*". Tout cela pour proférer à tous ceux qui ont participé aux manifestations ainsi qu'à ceux qui les ont implicitement provoqués une image négative; bref, pour les dévaloriser. Dès les premières phrases prononcées, le Président Macron affiche aux téléspectateurs sa position vis-à-vis des événements et sa désapprobation de la façon dont ces événements ont eu lieu. Il débute son discours avec cette stratégie de réfutation et ce n'est que plus tard qu'il commence à prononcer les énoncés valorisant sa thèse (1ère stratégie). L'ordre même des deux stratégies peut également avoir une signification : dans un premier temps, le président évoque que les faits ou les circonstances actuelles sont négatifs puisque les violences contribuent à semer l'anarchie dans le pays et que « *Quand la violence se déchaîne, la liberté cesse* »; dans un deuxième temps, il proposera sa thèse dans l'énoncé qui suit directement le premier et qui consistera à proposer le remède à cette situation : « *C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner* ».

Pour lui, la fin ne justifie pas le moyen; et la colère, si elle est mal gérée, constituera une véritable menace à la liberté d'expression, à l'unité du pays et notamment à l'avenir socioéconomique de la France.

La stratégie de concession

Entre la démonstration de sa thèse et la réfutation de celle d'autrui, il existe une troisième stratégie qui figure dans le discours du Président français : celle de la concession. Elle consiste tout d'abord à admettre des arguments qui ne s'accordent pas avec la thèse du Président et ensuite, à les opposer à d'autres arguments qui permettent de défendre la thèse qu'il soutient. Macron consacre plusieurs paragraphes dans son discours afin de confirmer aux Français qu'il comprend leur colère et surtout les raisons de cette colère qui ne datent pas d'aujourd'hui :

(Ex.24) : *Mais au début de tout cela, je n'oublie pas qu'il y a une colère, une indignation et cette indignation, beaucoup d'entre nous, beaucoup de Français peuvent la partager [...]. C'est celle du couple de salariés qui ne finit pas le mois et se lève chaque jour tôt et revient tard pour aller travailler loin. C'est celle de la mère de famille célibataire, veuve ou divorcée, qui ne vit même plus, qui n'a pas les moyens de faire garder les enfants et d'améliorer ses fins de mois et n'a plus d'espoir. [...]. C'est celle des retraités modestes qui ont contribué toute leur vie et souvent aident à la fois parents et enfants et ne s'en sortent pas [...].*

En montrant qu'il comprend le malaise des Français, le Président Macron adhère à l'autre thèse, celle des citoyens en colère, et admet certains faits la concernant. L'objectif de cette adhésion est de défendre sa propre thèse tout en anticipant sur l'éventuelle future objection de son public. Il n'oublie pas qu'il y a une colère mais il insiste sur le fait qu'il ne veut pas « *la réduire aux comportements inacceptables qu' [il] vient de dénoncer* ».

La stratégie de confrontation

Outre la concession, une autre stratégie argumentative est attestée dans le discours du président: celle de la **confrontation**. Cette stratégie consiste à affronter les deux thèses opposées: celle soutenue par l'orateur et celle qu'il réfute. Comparer les deux thèses a certainement pour objectif de montrer les avantages de la première thèse et les inconvénients de la deuxième; ce qui contribue en fin de compte à mettre en valeur les arguments avancés par l'orateur pour soutenir sa propre thèse. Tout comme la stratégie précédente, la confrontation sert à accentuer la validité de la thèse de l'orateur et en revanche, l'absurdité de l'antithèse. Le discours macronien compare, à plusieurs reprises, la situation socio-économique actuelle en France –dénoncée donc par les manifestants – à celle qui régnait avant le mandat de Macron et cherche à démontrer que le passé n'était pas meilleur que le présent. En posant un faux questionnement aux Français, le chef d'État veut que ces derniers aboutissent à la conclusion à laquelle il adhère :

(Ex. 25) : *Je sais que certains voudraient dans ce contexte que je revienne sur la réforme de l'impôt sur la fortune mais pendant près de 40 ans, il a existé ; vivions-nous mieux durant cette période ? Les plus riches partaient et notre pays s'affaiblissait.*

Cela dit, le schéma argumentatif ou la démarche suivie par le président Macron dans son discours face aux Gilets Jaunes peut se résumer comme suit : il débute par la problématique (*les événements passés*) suivie par la démonstration de la thèse soutenue par l'orateur (*ces événements sont des violences inadmissibles*) en passant par la thèse adverse (*la France est en colère à cause des raisons liées à la politique du Président Macron*) soutenue partiellement par l'orateur (*miser sur les points d'accord ; faire appel aux valeurs communes essentielles, compréhension du malaise de certains*) pour être réfutée par la suite de manières diverses et il conclut par la thèse finale qui porte la solution au problème (*gouvernement et citoyens doivent travailler ensemble pour un meilleur avenir*).

5. Conclusion

Loin d'être exhaustive, l'analyse menée ici a pu démontrer que le discours du Président Macron est un discours argumentatif par excellence où il a fait appel aux deux visées argumentatives essentielles: convaincre et persuader. Le Président Macron a tenté d'influencer son auditoire et a suivi, pour cela, un schéma argumentatif plutôt "classique" dans le sens où il a choisi de défendre sa thèse et de réfuter la thèse adverse. Pour prouver la validité de sa thèse, Macron a déployé plusieurs procédés discursifs d'argumentation qui consistaient, entre autres, à faire appel aux valeurs essentielles des Français; à adhérer aux souffrances de certains Français qui, pour lui, ne datent pas d'hier mais remontent à plus de 40 ans.

Nous avons pu montrer également que la subjectivité langagière se manifeste comme un procédé argumentatif récurrent dans le discours macronien. Le 'je' renvoyant au Président véhicule une image d'un sujet énonciateur qui s'implique dans son acte d'énonciation car il assume la responsabilité de cet acte. Il ajoute à cette image une dimension "humaine" puisqu'il veut se montrer compréhensif du malaise de ces concitoyens. De plus, il tend de se montrer apte à l'action et au changement auquel aspirent les Français. Tout en se dessinant de lui une image valorisante et positive, il profère à ses adversaires une image opposée. Le recours assez fréquent au lexique affectif et aux termes axiologiques en est le témoin. Mais en même temps qu'il exclut ses adversaires de l'énonciation, il tente d'impliquer les téléspectateurs dans son discours grâce à l'emploi fréquent du "nous" inclusif qu'il exploite pour confirmer son image positive. Grâce à ce "nous" inclusif, Macron réussit à se présenter non seulement comme le chef d'État qui a de l'autorité mais surtout comme l'un des citoyens français qui comprend les souffrances de ses compatriotes et partage avec eux les mêmes aspirations vers un meilleur avenir.

Cette complicité avec l'auditoire, Macron a tenté de la nouer grâce au caractère dialogique de son discours. C'est grâce aux différents procédés par lesquels il s'adresse au public qu'il a voulu inclure ce dernier dans la sphère de l'énonciation et par conséquent emporter son adhésion à l'acte d'argumentation. Le président français a réussi à s'adapter à son public en le rappelant des valeurs essentielles de la République Française et en se montrant compréhensif et sympathisant.

L'argument ne formule pas en soi une fin ou un but de communication mais plutôt un moyen de discours et une façon de développer ce que l'on a à dire. Une argumentation efficace est une argumentation claire et explicite. « *La clarté, la progression logique des énoncés, de l'ouverture à la conclusion, sont les qualités premières de l'argumentation* » (Segura 2007, 48). Le discours macronien

comprend ces qualités puisque les procédés linguistico-discursifs sont explicites et le schéma argumentatif suivi favorise un enchaînement logique des idées et des arguments. Toutes les stratégies argumentatives auxquelles le Président a fait recours avaient pour but d'amener l'auditoire à une seule conclusion : *la crise ne peut être surmontée seulement si gouvernement et citoyens français travaillent ensemble pour réaliser un projet commun.*

الذاتية التفاعلية وتقنيات الحجاج في خطاب الرئيس الفرنسي إيمانويل ماكرون في رده على حركة "السترات الصفراء"

رهام جرادات، حسام معاينة
قسم اللغات الحديثة، جامعة اليرموك، الأردن

الملخص

تهدف هذه الدراسة إلى إجراء تحليل خطابي للنهج اللغوي المتبع في الحجاج في الخطاب السياسي المتلفز للرئيس الفرنسي إيمانويل ماكرون الذي أدلى به في 10 كانون الأول 2018 رداً على حركة الاعتصام المعروفة بالسترات الصفراء. كما تهدف إلى تسليط الضوء على الاستراتيجيات الخطابية التي استخدمها الرئيس بهدف التأثير على الجماهير. يمتاز خطاب الرئيس ماكرون بأنه خطاب جدلي بامتياز يسوده الطابع الذاتي والبعد الحوارية. كما ينطوي هذا الخطاب على استراتيجيتين رئيسيتين في الحجاج إحداهما تتعلق بالدفاع عن رأيه، والأخرى تتضمن دحض الرأي المخالف له مقدماً بذلك صورة إيجابية عن نفسه ومحاولاً في الوقت ذاته ضم الجمهور إلى فعل التلفظ الخاص به.

الكلمات المفتاحية: الحجاج، الخطاب السياسي، تقنيات الخطاب، استراتيجيات الحجاج، التلفظ.

Notes de fin

¹ Le texte complet du discours présidentiel se trouve en annexe 2.

² <https://www.tropes.fr/download.htm>.

Pour plus de détails sur la fréquence statistique des marques de la subjectivité langagière, voir annexe 1.

³ Nous avons opté, dans cette étude, de mettre l'accent sur les stratégies argumentatives qui nous ont paru les plus récurrentes dans le discours du Président Macron. D'autres stratégies argumentatives telles que la dramatisation, la manipulation ou le détournement nécessiteront une analyse séparée.

Références

- Adam, Jean-Michel. 1990. *Éléments de Linguistique Textuelle*. Bruxelles: Maradga.
- Amossy, Ruth. 2012. *L'Argumentation dans le Discours (3^{ème} édition)*. Paris: Armand Colin.
- Amossy, Ruth and Roselyne Koren. 2010. Argumentation et Discours Politique. *Mots. Les Langages du Politique* 94: 13-21.
- Ancombre, Jean-Claude and Oswald Ducrot. 1983. *L'Argumentation dans la Langue*. Liège: Mardaga.
- Bakhtine, Michail. 1984. *Esthétique de la Création Verbale*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, Emile. 1974. *Problèmes de Linguistique Générale*. Paris: Gallimard.
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Le Discours Politique. Les Masques du Pouvoir*. Paris: Vuibert.
- Charaudeau Patrick and Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris: Seuil.
- Charteris-Black, Jonathan. 2011. *Politicians and Rhetoric. The Persuasive Power of Metaphor (2nd edition)*. UK: Palgrave Macmillan.
- Cervoni Jean. 1987. *L'énonciation*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Cobb, Paul. 2009. Learning as the Evolution of Discourse: Accounting for Cultural, Group and Individual Development. *Human Development* 52: 205-210.
- Ducrot, Oswald. 2004. *Argumentation rhétorique et argumentation linguistique*. In *L'Argumentation Aujourd'hui*, ed. Mariane Doury and Sophie Moirand, 17-34. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le Dire et le Dit*. Paris: Minuit.
- Foucault, Michel. 2008 (1^{ère} édition parue en 1969). *L'Archéologie du Savoir*. Paris: Gallimard.
- Ihnen Jory, Constanza. 2016. Negotiation and Deliberation: Grasping the Difference. *Argumentation* 30: 145-165.
- Jackiewicz, Agata. 2014. Étude sur l'évaluation Axiologique. Présentation. *Langue Française* 184: 5- 16.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique. 1991. *L'Analyse du Siscours. Introduction aux Lectures de l'Archive*. Paris: Hachette.
- Maingueneau, Domoinique. 1999. *L'Énonciation en Linguistique Française*. Paris: Hachette.
- Mansour, Enas and Sharif Alghazo. 2021, Hedging in Political Discourse: The Case of Trump Speeches. *Jordan Journal of Modern Languages and Literatures (JJMLL)* 13: 375-399.

Plantin, Chritian. 1996. *L'Argumentation*. Paris: Seuil.

Plantin, Christian. 2016. *Dictionnaire de l'Argumentation. Une Introduction aux études d'Argumentation*. Lyon: ENS Éditions, Collection "Langages".

Sarfati, Georges-Elia. 2002. *Précis de Pragmatique*. Paris: Nathan Université.

Segura, K. 2007. L'argumentation dans des discours politiques défendant et s'opposant à la Constitution européenne lors du référendum en France. Master diss. Tempere University.

Van Dijk, Teun. 2001. "Critical Discourse Analysis". In *The Handbook of Discourse Analysis*, ed. Deborah Schiffrin, Deborah Tannen and Heidi E. Hamilton, 352-372, UK: Blackwell Publishers.

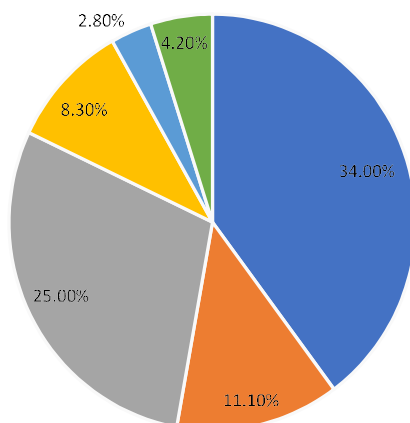
Annexe 1

L'analyse quantitative des termes à valeur axiologique ou modale dans le discours du Président Macron.

Il s'agit ici d'une analyse quantitative des termes à valeur axiologique ou modale figurant dans le discours du Président Macron. Nous nous contentons d'indiquer ci-dessous la fréquence des *modalisateurs*, des *adjectifs* et des *pronoms* à valeur subjective. Le logiciel dont on s'est servi est le logiciel *Tropes* (Version 8.5 français); disponible sur <https://www.tropes.fr/download.htm>

1. Pronoms :

"Je" 34.0% (49) / "Il" 11.1% (16) / "Nous" 25.0% (36) / "Vous" 8.3% (12) / "Ils" 2.8% (4) / "On" 4.2% (6)



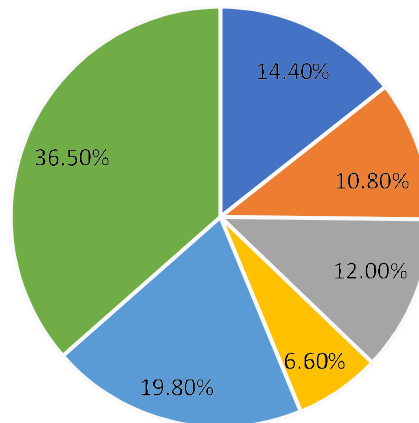
2. Adjectifs :

Objectifs 41.2% (35) / Subjectifs 50.6% (43) / autres (cardinaux, ordinaux, etc.) 8.2% (7)

3. Modalisateurs :

Temps 14.4% (24) / Lieu 10.8% (18) / Manière 12.0% (20) / Affirmation 6.6% (11) / Négation 19.8% (33) / Intensité 36.5% (61)

Temps
Lieu
Manière
Affirmation
Négation
Intensité



Annexe 2

Le texte complet du discours du Président Emmanuel Macron face aux « Gilets jaunes »

Le président de la République, Emmanuel Macron, s'est exprimé lundi 10 décembre 2018 dans une allocution télévisée de treize minutes afin de répondre à la mobilisation des « Gilets jaunes ». Voici l'intégralité de son discours :

« Françaises, Français, nous voilà ensemble au rendez-vous de notre pays et de notre avenir. Les événements de ces dernières semaines dans l'Hexagone et outremer ont profondément troublé la Nation. Ils ont mêlé des revendications légitimes et un enchaînement de violences inadmissibles et je veux vous le dire d'emblée : ces violences ne bénéficieront d'aucune indulgence. Nous avons tous vu le jeu des opportunistes qui ont essayé de profiter des colères sincères pour les dévoyer. Nous avons tous vu les irresponsables politiques dont le seul projet était de bousculer la République, cherchant le désordre et l'anarchie. Aucune colère ne justifie qu'on s'attaque à un policier, à un gendarme, qu'on dégrade un commerce ou des bâtiments publics. Notre liberté n'existe que parce que chacun peut exprimer ses opinions, que d'autres peuvent ne pas les partager sans que personne n'ait à avoir peur de ces désaccords. Quand la violence se déchaîne, la liberté cesse. C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner. Nous y mettrons tous les moyens car rien ne se construira de durable tant qu'on aura des craintes pour la paix civile. J'ai donné en ce sens au gouvernement les instructions les plus rigoureuses.

Mais au début de tout cela, je n'oublie pas qu'il y a une colère, une indignation et cette indignation, beaucoup d'entre nous, beaucoup de Français peuvent la partager et celle-là, je ne veux pas la réduire aux comportements inacceptables que je viens de dénoncer. Ce fut d'abord la colère contre une taxe et le Premier ministre a apporté une réponse en annulant et en supprimant toutes les augmentations prévues pour le début d'année prochaine mais cette colère est plus profonde, je la ressens comme juste à bien des égards. Elle peut être notre chance. C'est celle du couple de salariés qui ne finit pas le mois et se lève chaque jour tôt et revient tard pour aller travailler loin. C'est celle de la mère de famille célibataire, veuve ou divorcée, qui ne vit même plus, qui n'a pas les moyens de faire garder les enfants et d'améliorer

ses fins de mois et n'a plus d'espoir. Je les ai vues, ces femmes de courage pour la première fois disant cette détresse sur tant de ronds-points ! C'est celle des retraités modestes qui ont contribué toute leur vie et souvent aident à la fois parents et enfants et ne s'en sortent pas. C'est celle des plus fragiles, des personnes en situation de handicap dont la place dans la société n'est pas encore assez reconnue. Leur détresse ne date pas d'hier mais nous avons fini lâchement par nous y habituer et au fond, tout se passait comme s'ils étaient oubliés, effacés.

Ce sont quarante années de malaise qui ressurgissent : malaise des travailleurs qui ne s'y retrouvent plus ; malaise des territoires, villages comme quartiers où on voit les services publics se réduire et le cadre de vie disparaître ; malaise démocratique où se développe le sentiment de ne pas être entendu ; malaise face aux changements de notre société, à une laïcité bousculée et devant des modes de vie qui créent des barrières, de la distance. Cela vient de très loin mais c'est là maintenant. Sans doute n'avons-nous pas su depuis un an et demi y apporter une réponse suffisamment rapide et forte. Je prends ma part de cette responsabilité. Il a pu m'arriver de vous donner le sentiment que ce n'était pas mon souci, que j'avais d'autres priorités. Je sais aussi qu'il m'est arrivé de blesser certains d'entre vous par mes propos. Je veux ce soir être très clair avec vous. Si je me suis battu pour bousculer le système politique en place, les habitudes, les hypocrisies, c'est précisément parce que je crois plus que tout dans notre pays et que je l'aime et ma légitimité, je ne la tire d'aucun titre, d'aucun parti, d'aucune coterie ; je ne la tire que de vous, de nul autre. Nombre d'autres pays traversent ce mal vivre qui est le nôtre mais je crois profondément que nous pouvons trouver une voie pour en sortir tous ensemble. Je le veux pour la France parce que c'est notre vocation au travers de l'Histoire d'ouvrir ainsi des chemins jamais explorés pour nous-mêmes et pour le monde. Je le veux pour nous tous Français parce qu'un peuple qui se divise à ce point, qui ne respecte plus ses lois et l'amitié qui doit l'unir est un peuple qui court à sa perte. Je le veux aussi parce que c'est en pressentant cette crise que je me suis présenté à votre suffrage pour réconcilier et entraîner et que je n'ai pas oublié cet engagement et cette nécessité.

C'est d'abord l'état d'urgence économique et sociale que je veux décréter aujourd'hui. Nous voulons bâtir une France du mérite, du travail, une France où nos enfants vivront mieux que nous. Cela ne peut se faire que par une meilleure école, des universités, de l'apprentissage et des formations qui apprennent aux plus jeunes et aux moins jeunes ce qu'il faut pour vivre libre et travailler. Investissement dans la Nation, dans l'école et la formation est inédit et je le confirme. Nous voulons une France où l'on peut vivre dignement de son travail ? Sur ce point, nous sommes allés trop lentement. Je veux intervenir vite et concrètement sur ce sujet. Je demande au gouvernement et au Parlement de faire le nécessaire afin qu'on puisse vivre mieux de son travail dès le début de l'année prochaine. Le salaire d'un travailleur au SMIC augmentera de 100 euros par mois dès 2019 sans qu'il en coûte un euro de plus pour l'employeur. Je veux renouer avec une idée juste : que le surcroît de travail accepté constitue un surcroît de revenu ; les heures supplémentaires seront versées sans impôts ni charges dès 2019. Et je veux qu'une vraie amélioration soit tout de suite perceptible ; c'est pourquoi je demanderai à tous les employeurs qui le

peuvent, de verser une prime de fin d'année à leurs employés et cette prime n'aura à acquitter ni impôt ni charge. Les retraités constituent une partie précieuse de notre Nation. Pour ceux qui touchent moins de 2.000 euros par mois, nous annulerons en 2019 la hausse de CSG subie cette année ; l'effort qui leur a été demandé, était trop important et il n'était pas juste. Dès demain, le Premier ministre présentera l'ensemble de ces décisions aux parlementaires.

Mais nous ne devons pas nous arrêter là. J'ai besoin que nos grandes entreprises, nos concitoyens les plus fortunés, aident la Nation à réussir ; je les réunirai et prendrai des décisions en ce sens dès cette semaine. Je sais que certains voudraient dans ce contexte que je revienne sur la réforme de l'impôt sur la fortune mais pendant près de 40 ans, il a existé ; vivions-nous mieux durant cette période ? Les plus riches partaient et notre pays s'affaiblissait. Conformément aux engagements pris devant vous, cet impôt a été supprimé pour ceux qui investissent dans notre économie et donc aident à créer des emplois ; et il a été maintenu au contraire pour ceux qui ont une fortune immobilière. Revenir en arrière nous affaiblirait alors même que nous sommes en train de recréer des emplois dans tous les secteurs. Cependant, le gouvernement et le Parlement devront aller plus loin pour mettre fin aux avantages indus et aux évasions fiscales. Le dirigeant d'une entreprise française doit payer ses impôts en France et les grandes entreprises qui y font des profits doivent y payer l'impôt, c'est la simple justice. Vous le voyez, nous répondrons à l'urgence économique et sociale par des mesures fortes, par des baisses d'impôts plus rapides, par une meilleure maîtrise des dépenses plutôt que par des reculs.

J'entends que le gouvernement poursuive l'ambition des transformations de notre pays que le peuple a choisie il y a maintenant 18 mois ; nous avons devant nous à conduire une réforme profonde de l'Etat, de l'indemnisation du chômage et des retraites. Elles sont indispensables. Nous voulons des règles plus justes, plus simples, plus claires et qui récompensent ceux qui travaillent. Mais aujourd'hui, c'est aussi avec notre projet collectif que nous devons renouer. Pour la France et pour l'Europe. C'est pourquoi le débat national annoncé doit être beaucoup plus large. Pour cela, nous devons avant toute chose, assumer tous ensemble tous nos devoirs. Le devoir de produire pour pouvoir redistribuer, le devoir d'apprendre pour être un citoyen libre, le devoir de changer pour tenir compte de l'urgence de notre dette climatique et budgétaire.

Pour réussir, nous devons nous rassembler et aborder ensemble toutes les questions essentielles à la Nation. Je veux que soient posées les questions qui touchent à la représentation ; la possibilité de voir les courants d'opinion mieux entendus dans leur diversité, une loi électorale plus juste, la prise en compte du vote blanc et même que soient admis à participer au débat des citoyens n'appartenant pas à des partis. Je veux que soit posée la question de l'équilibre de notre fiscalité pour qu'elle permette à la fois la justice et l'efficacité du pays. Je veux que soit posée la question de notre quotidien pour faire face aux changements climatiques : se loger, se déplacer, se chauffer. Et les bonnes solutions émergeront aussi du terrain. Je veux que soit posée la question de l'organisation de l'Etat, de la manière dont il est gouverné et administré depuis Paris, sans doute trop centralisé depuis des décennies. Et la question du service public dans tous nos territoires. Je veux aussi que nous mettions d'accord la Nation avec elle-même sur ce qu'est son identité profonde, que nous abordions la question de l'immigration. Il nous faut l'affronter.

Subjectivité Interactionnelle et Techniques d'Argumentation dans le Discours d'Emmanuel Macron face
aux Gilets Jaunes

Ces changements de fond qui demandent une réflexion profonde et partagée, imposent un débat sans précédent. Il devra se dérouler au niveau national dans nos institutions, chacun y aura sa part : gouvernement, assemblées, partenaires sociaux et associatifs ; vous y aurez votre part. Je veux en assurer moi-même la coordination, en recevoir les avis, prendre ainsi le pouls vivant de notre pays. Mais un tel débat n'est pas seulement affaire de représentants institutionnels ; il doit se dérouler aussi partout sur le terrain et il est des interlocuteurs naturels, des citoyens qui doivent en recevoir les demandes et s'en faire les relais : ce sont les maires ; ils portent la République sur le terrain. C'est pourquoi je rencontrerai moi-même les maires de France, région par région, pour bâtir le socle de notre nouveau contrat pour la Nation. Nous ne reprendrons pas le cours normal de nos vies, comme trop souvent par le passé dans des crises semblables, sans que rien n'ait été vraiment compris et sans que rien n'ait changé.

Nous sommes à un moment historique pour notre pays : par le dialogue, le respect, l'engagement, nous réussirons. Nous sommes à la tâche et je reviendrai m'exprimer devant vous pour vous rendre compte. Mon seul souci, c'est vous ; mon seul combat, c'est pour vous. Notre seule bataille, c'est pour la France. Vive la République, vive la France.